

Informations & tarifs camping les Violettes

Comment puis-je réserver ?

Vous pouvez réserver directement en ligne sur notre site internet ou bien nous contacter par mail à info@campinglesvioletttes.fr ou par téléphone au 02 51 27 19 97. Dans les deux cas, il vous sera demandé 30 % du montant de votre location à titre d'acompte. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée.

Etes-vous agréée VACAF ?

Oui, nous sommes agréée VACAF

Comment est aménagé le mobil home ?

Chaque locatif est entièrement équipé de vaisselle, couettes, oreillers.

En revanche, les draps, taies d'oreillers, serviettes de toilettes et produits d'entretien ne sont pas fournis.

Ma location ne sera disponible qu'à partir de 16H00 le samedi. Puis-je, néanmoins, arriver plus tôt ?

Non, en raison d'un grand nombre de départ le samedi matin notamment en juillet et août, il vous faudra patienter jusqu'à 16H00.

Mon chien est-il autorisé dans la location ?

Oui dans la limite de deux, moyennant une surprime de 25€ par semaine / par animal et à la condition qu'il n'appartienne à aucune des catégories I ou II dite, chien d'attaque. De plus, il vous faudra le tenir en laisse dans l'enceinte du camping et l'accompagner à l'extérieur pour y faire ses besoins. Des sacs à déjections sont disponibles sur le camping.

De la famille et/ou des amis pensent me rejoindre quelques jours dans le mobil home. Quelle est la procédure ?

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les visiteurs n'ont pas accès à l'espace aquatique et leur véhicule est interdit dans le terrain de camping. Les tarifs sont les suivants :

Visiteur(s) sans nuitée :

- 5 € / personne / jour de plus de 5 ans
- 3 € / personne / jour de moins de 5 ans

Visiteur(s) avec nuitée. Le nombre total de personnes ne doit pas dépasser la capacité d'accueil du locatif :

- 10€ / personne de plus de 5 ans par nuit (+ la taxe de séjour 0,60€ / personne de 18 ans et + / nuit)
- 7€ / personne de moins de 5 ans par nuit

Je pense mettre une toile de tente à côté du mobil home et garer deux véhicules cela est-il possible ?

Non, cela est strictement défendu. Nous ne faisons ni les emplacements caravane, ni les emplacements pour les toiles de tente. De même que les matelas gonflables sont interdits dans les locatifs. 1 véhicule par emplacement uniquement est accepté, un parking à l'entrée du camping peut accueillir la 2^{ème} voiture selon bien sûr la place disponible.

Nos amis peuvent-ils nous rejoindre en camping-car ?

Non, car, là encore, aucun emplacement n'est prévu à cet effet. Il leur faudra se rendre sur l'une des nombreuses aires qui leurs sont dédiées, sur l'ensemble du territoire.

Pratiquez-vous la location de lits et/ou de chaises hautes pour bébé ?

Oui, en contrepartie de 5.40€/nuit le kit (lit, chaise haute et baignoire) ou 3 €/nuit l'unité. Cependant, il faut les réserver à l'avance et dans la limite du stock disponible !

A mon arrivée, dois-je fournir une caution ?

Tout à fait ! Il vous sera demandé une caution de 400€ en empreinte de carte bancaire ou chèque soit 250€ de caution mobilier, 130€ de caution nettoyage et 20€ de caution badge barrière. Ceci pour garantir le respect de l'installation locative ainsi que la propreté du logement à votre départ. Si tout a été respecté les cautions par chèque bancaire seront détruites et les numéros de carte bancaire seront effacés automatiquement. Dans le cas contraire

nous vous contactons si la procédure n'a pas été respectée et somme en droits de facturer tout ou partie de la caution. Aucun message n'est envoyé au client en cas de destruction de la caution.

Peut-on régler son séjour avec des chèques vacances ?

Etant agréés ANCV, vous pourrez donc payer par chèques vacances. Vous devez au préalable mettre vos noms et adresse puis les détacher de la souche du carnet. Ils doivent être envoyés par voie postale avant votre arrivée. Par ailleurs, nous vous confirmons accepter, comme autre mode de paiement, les chèques, virement, espèces et cartes de crédit (Visa, Master Card)

Dois-je prendre RDV pour le départ ?

L'état des lieux s'effectuant par notre personnel d'entretien après votre départ, il ne sera donc pas la peine de prendre rendez-vous. En tout état de cause, votre départ devra s'effectuer avant 10H00. Tout dépassement après cet horaire vous sera facturé une nuit supplémentaire.

Existe-t-il une laverie dans le camping ?

Oui, vous pourrez trouver un espace laverie. A l'accueil, il vous sera vendu les jetons pour machine à laver (4.90 €), pour le sèche-linge (4€) et dose de lessive (0.60 cts €)

Les barbecues sont-ils autorisés ?

Oui, mais uniquement à gaz (en location 5€/jour ou 15€/semaine). Les barbecues/ plancha électriques sont interdites car cela fait disjoncter les hébergements. Par arrêté préfectoral, les barbecues à charbon de bois sont strictement interdits.

Avez-vous le wifi ?

Le wifi est sur l'ensemble du camping et donc à l'intérieur de votre mobil home. Pour y accéder, il vous faut vous connecter au réseau wifi « les violettes » du camping en lançant votre navigateur. Vous avez droit à 10 min de connexion gratuite puis sélectionnez l'une des nombreuses offres qui vous est proposée et procédez au paiement avec votre carte bancaire.

Quels sont les horaires d'ouverture des piscines* ?

Les piscines sont ouvertes tous les jours de 10H à 19H en basse saison. Et de 10H à 20H lors des vacances scolaires de juillet et août.

Quelles sont les dimensions des piscines ?

16 X 9 mètres pour la piscine extérieure et 10 X 4 mètres pour la piscine couverte.

Les shorts de bains sont-ils permis ?

Non. Pour des raisons d'hygiène, seuls les slips de bains sont acceptés dans la piscine couverte. Ne sont acceptés que les maillots de bain une et deux pièces.

Les piscines sont-elles surveillées ?

Non, il n'y a pas de surveillant ni maître-nageur. La baignade est non surveillée, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou accompagnants.

Y a-t-il des vélos en location sur le camping ?

Oui nous louons des vélos adultes et enfants selon le stock disponible (pas de réservation à l'avance).

Proposez-vous des animations toute la saison* ?

Nous proposons des animations du 10 juillet au 26 août 2022. Celles-ci se rapportent aussi bien à un public jeune que plus âgé.

Avez-vous un club enfant* ?

Oui, nous avons bien un club enfant ouvert du 11 juillet au 26 août 2022 où une animatrice prendra en charge vos enfants de 5 à 12 ans.

Avez-vous un bar et de la restauration* ?

Nous avons un bar et un snack ouvert du 9 juillet au 26 août 2022

J'ai besoin de faire une photocopie ou imprimer un document, est-ce possible ?

Oui c'est possible, toutefois c'est un service payant, c'est 1€/page (photocopie comme impression).

Je voudrais choisir le numéro de mobil home, est-ce possible ?

Les préférences formulées lors des réservations (N° d'emplacement précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte...) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités, sans engager la responsabilité du camping. Pour des raisons techniques ou autres le camping se réserve le droit de modifier l'attribution des locatifs, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Jusqu'à quelle heure est-il possible de faire du bruit ?

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins après 23h. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total. Ces horaires sont de Minuit à 07h00.

*Nous attirons l'attention sur le fait que les horaires ou dates de l'accueil et des services peuvent être modifiés sans préavis.